



**DECLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA FINANCIERE 2023**

DILLINGER 

France

A PASSION FOR STEEL

Sommaire

Notre Portrait (modèle d’Affaires)	3
Nos risques, enjeux et opportunités	6
Evaluation des risques	6
RISQUES	7
OPPORTUNITES :	8
Nos engagements	8
Sécurité	9
Politique et accords en matière de sécurité et d’organisation	9
Organisation de la Santé Sécurité et Environnement.....	9
Sécurité Indicateurs clés	10
Hommes & Femmes : Notre Force	11
Processus de recrutement	11
Emploi et reconversion	12
Protection sociale du Personnel	12
Dialogue social	12
Qualité de vie et organisation.....	12
Formation :	13
Egalité de traitement	14
Protection de l’environnement	15
Rejets (Air)	15
Rejets (eau, sol).....	15
Réduction des nuisances sonores.....	16
Engagement pour l'efficacité énergétique	16
Maîtrise de l'énergie	17
Emission des gaz à effets	17
Maîtrise de consommation.....	18
Décarbonation	18
Nous sommes une entreprise responsable	19
Viser l'excellence dans notre cœur de métier	19
Respecter les droits de l’Homme.....	19
Notre Charte éthique.....	19
Politique d'Achat.....	19
Lutte contre la corruption.....	19
Entreprise citoyenne et engagée	20
1962 - 1992 - 2022	Erreur ! Signet non défini.
Note méthodologique	21

Notre Portrait (modèle d’Affaires)

Dillinger est le leader européen de la fabrication de tôles de forte épaisseur et de grande largeur en acier.

Dillinger France appartient au groupe allemand Dillinger.

Le groupe dispose de la totalité de la chaîne de fabrication de ses produits finis, de la cokerie aux laminoirs. Il possède 2 laminoirs, le premier situé à Dillingen dans la Sarre, en Allemagne, et le second situé à Dunkerque dans le nord de la France. Dillinger France est implantée sur plus de 88 hectares depuis 1962.

En aval de la production de tôles fortes, des entreprises européennes de négoce et d’oxycoupage complètent l’offre proposée par le groupe Dillinger. Pour développer des relations commerciales étroites avec ses clients, le groupe possède un réseau d’agences de vente en Europe mais également dans le monde entier. La capacité du groupe à livrer de grandes quantités de tôles fortes sur une durée de livraison restreinte est un de ses atouts.

Les tôles Dillinger sont utilisées partout dans le monde pour la réalisation de projets hors norme et sur mesure, notamment dans les secteurs de la construction métallique, mécanique, de la fabrication de tôles pour tubes (linepipe) et de la chaudronnerie, sans oublier l’offshore et notamment les éoliennes offshore et les plates-formes.

Dillinger France a fourni l’acier pour les structures de parcs éoliens offshore, parmi lesquels :

- « Sunrise Wind » un champ éolien, pour les USA – alimentation électrique de New York.
- « HE Dreht » pour l’Allemagne – parc non subventionné parmi les plus grands projets en Europe.
- « Iles d’Yeu et Noirmoutier » en France, pour la Vendée

En 2023, Dillinger France a continué ses développements pour élargir la faisabilité en process Direct Quenching, alternative au process de trempe directe, et également dans le segment de marché des tôles à tubes (Linepipe), en réalisant des tôles de grande largeur en process TMHACC. Dillinger France est spécialisé pour les tôles d’épaisseur les plus fines dans le groupe.

En tant que filiale à 100 % du Groupe Dillinger depuis 1992, Dillinger France est totalement intégrée à la stratégie du Groupe Dillinger. La relation entre Dillinger France et sa maison mère est régie par un contrat de prestation qui couvre l’ensemble des activités de Dillinger France. Le tonnage est établi conjointement lors de l’établissement du budget. La grille tarifaire est remise à jour tous les ans en fonction des prévisions de carnet commercial de l’année suivante pour chaque catégorie d’article.

Dillinger France avait une filiale française : Eurodécoupe situé à Vertou près de Nantes. La filiale a été vendue le 19/07/2023. C’est une cession de parts, le nouvel actionnaire continue son activité.

L’entreprise fait de la SECURITE la 1ère de ses priorités afin de préserver la Santé de ses salariés (CDI et CDD), alternants, intérimaires et de ses nombreux sous-traitants.

Qu’il s’agisse de la fabrication des produits, réalisés dans le respect de l’environnement, ou bien de l’installation de futurs outils, de la maintenance, la recherche de nouveaux procédés mais également du plan de carrière des salariés, leur santé et avant tout leur sécurité, tout est pensé et réalisé de manière responsable et contrôlé. La RSE est donc un pilier fondamental de l’entreprise.

Dillinger France est certifiée ISO 45 001 pour sa politique de santé et de sécurité au travail, ISO 9001 pour sa maîtrise de la Qualité, ISO 14001 pour son respect de l'environnement, ISO 50 001 pour sa gestion économique et écologique de l'énergie.

En 2017, Dillinger France a été accréditée ISO 17025 pour l'ensemble de ses activités.

Le Management Intégré encadre l'ensemble du suivi des certifications dans une démarche de qualité totale. Chaque partie prenante de l'entreprise est identifiée et se doit de suivre les règlements et chartes éthiques que l'entreprise et le groupe se sont fixés dans le respect de nos valeurs.

Chiffres clés :

Effectifs

Le Groupe Dillinger : Dillinger Hütte (Dilling - Allemagne) incluant Dillinger France (Dunkerque)
Environ 6000 personnes

Dillinger France :
535 personnes (en 2023)

Production

Le Groupe Dillinger :
1 887 kt en 2023

Dillinger France :
545 kt en 2023

Investissements

Dillinger France :
+ 26 Mio de 2021 à 2023 pour se conformer aux besoins du marché et rénover ses installations.

Nos valeurs sont : Respect - Cohésion - Innovation Performance

Pour en savoir plus :
www.Dillinger-france.com

Dillinger France, un poids économique régional et local important

Dillinger France produit environ un tiers de la production totale du Groupe Dillinger avec un effectif de 535 salariés (CDI et CDD), intérimaires et sous-traitants en sus, pour un chiffre d'affaires consolidé du Groupe Dillinger établi à +2 milliards d'euros en 2023.

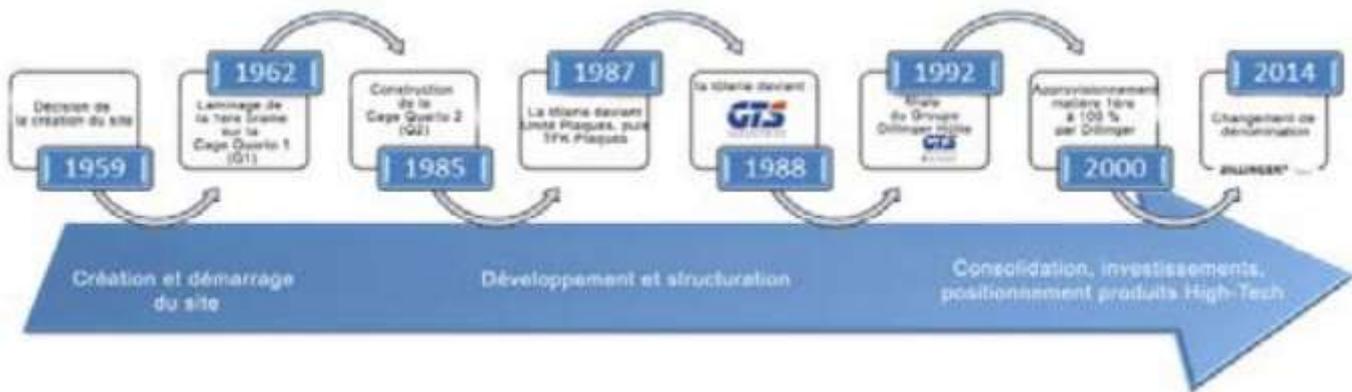
Dans le cadre de son activité, Dillinger France travaille en partenariat avec des acteurs économiques dunkerquois, régionaux, nationaux, européens et mondiaux.

Au niveau local*, Dillinger France travaille avec le port de Dunkerque et les sociétés d'affrètements, la SNCF et les dockers dunkerquois pour l'export de ses produits. L'entreprise expédie et reçoit aussi les produits par voie fluviale.

Dillinger France a des contrats avec des entreprises locales et régionales, de cotraitance pour des travaux réguliers dans le cadre de sa production quotidienne, de travaux de maintenance, de travaux administratifs ou de l'entretien de ses locaux.

En 2023, Dillinger France a travaillé avec 555 fournisseurs et prestataires dont 280 locaux (Nord et Pas de Calais). Cette activité a généré (hors investissements et énergies) plus de 51 millions d'euros dont plus de 25 millions d'euros pour l'activité économique locale (Nord et Pas de Calais).

* *Territoire Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de Communes Hauts de Flandres*



Nos risques, enjeux et opportunités

L'avenir du groupe Dillinger dépend de sa capacité à s'adapter rapidement en anticipant les besoins et les exigences des parties intéressées : clients, collaborateurs, fournisseurs, riverains, gouvernements et administrations.

Les enjeux climatiques sont devenus prioritaires avec la mise en place du marché carbone en 2014 pour les entreprises Européennes, suite à l'accord de Paris.

Evaluation des risques

Le risque est défini comme « l'effet de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise ».

Dans chaque métier, des analyses des risques ont été développées depuis 40 ans successivement au niveau :

- de la gouvernance et des finances (matrice COSO*),
- de la prévention des accidents (Document Unique),
- de la protection de l'environnement (Aspects Environnementaux Significatifs)
- de la qualité (démarche processus selon norme ISO 9001 : 2015).

Une approche méthodique des risques et opportunités est requise dans chacun de ces domaines, et aboutit à la définition des enjeux prioritaires au niveau des process ou des secteurs.

Les méthodes employées consistent à examiner chaque objectif, à lister tout ce qui pourrait générer un écart par rapport à la cible, à remonter aux causes potentielles. Une cotation de ces événements indésirables est ensuite élaborée en combinant plusieurs critères dont deux de base : gravité & fréquence auxquels s'ajoutent des critères spécifiques en fonction du domaine étudié.

Cette évaluation permet de hiérarchiser les risques. En revue de direction, les opportunités d'amélioration et du besoin de modifier le système de management intégré y compris la Politique Qualité, Santé, Sécurité Environnement - Energie ainsi que les objectifs sont examinés.

Les services sont responsables de la mise en œuvre des actions pour atteindre les objectifs décidés par la Direction. Différents comités traversants permettent la revue des indicateurs et la gestion des risques notamment dans les domaines sécurité, environnement, énergie, qualité, planning, informatique, investissements, recherche et développement.

* matrice COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Com)



RISQUES

RISQUES	ENJEUX	RISQUES	PILOTE INTERNE	POLITIQUE	INDICATEURS	Réalisation 2022	OBJECTIF 2023	Réalisation 2023	Commentaire	OBJECTIF 2024
Préserver la santé et la sécurité au travail des salariés et intervenants extérieurs	Baisse d'attractivité de l'entreprise Risque économique	Direction	Avoir une politique sécurité reconnue, durable et conforme aux objectifs du groupe	Charte sécurité, organisation fonctionnelle avec des correspondants sécurité par secteurs, Comité Santé, Sécurité et Conditions de travail en étroite collaboration avec le CST service médical sur site	Taux de fréquence des accidents avec arrêt Taux de gravité ND salariés formés à la sécurité	TF = 8,50 TG = 0,30 197	TF < 5,3 Retrouver (ou tendre vers) une situation à zéro accident chimé conformément à notre politique générale Non appliqué en 2022	TF = 5,93 TG = 0,36 341	Résultats 2023 en amélioration mais en deçà des attentes. En 2024 des nouvelles actions vont être mises en place (diagnostic par un intervenant externe lancé en mai 2024)	TF < 5,3 Retrouver (ou tendre vers) une situation à zéro accident chimé conformément à notre politique générale 300
Prendre soin de nos collaborateurs (OVT et accords) et attirer des talents	Baisse de productivité	Direction/RH/ Communication	Avoir des collaborateurs épanouis et efficaces	Accorde entreprise, mutuelle, accord télétravail projet QVT en cours	Absentéisme Les absences d'une durée supérieure à 3 mois sont exclues.	4,11%	4% : augmentation des effectifs, permettant un assouplissement du rythme de prise des repos + baisse de la moyenne d'âge en 2023	2,57%	Résultat meilleur que la cible 2023, du fait du recrutement de plus de 100 collaborateurs annuels	3,5 % : se maintenir en moyenne sur les 3 dernières années
Conserver et développer le savoir faire des métiers de l'entreprise	Difficultés de recrutement pour les remplaçements, appauvrissement des candidatures	RH	Etre connu et attractif sur le marché de l'emploi afin d'avoir le choix parmi les candidats	Forums locaux d'emplois, réseaux des personnels embauchés	taux de Turn-Over % masse salariale consacrée à la formation continue	7,02%	7% : maintien compte tenu du marché de l'emploi industriel local très tendu, actuellement et à venir (implantation de nouvelles entreprises)	8,43%	Résultat qui s'est dégradé en 2023, du fait du contexte de recrutement tendu tant localement qu'au niveau national.	8% : se maintenir
Economiser les ressources et limiter l'empreinte environnementale	Risque économique - image de marque, limiter les déchets y compris ceux qui sont recyclables pour limiter les rejections	Comité environnement	Etre en phase avec les directives du groupe et les directives nationales de maîtrise des ressources	Collecter et trier les déchets et les traiter Gestion des produits dangereux	% tonne déchets / Tonne produite	2,68%	Non appliqué sur la DPEF 2022	1,64%	Les déchets de process sont passés de 2,02% à 1,49% du tonnage de toles tous choix	1,5 % : continuer de réduire les déchets
Mettre en œuvre la consommation d'énergie GAZ / ELECTRICITE /EAU et les émissions de gaz à effets de serre	Risque économique - rentabilité, pénurie d'eau dans le futur, pour limiter les rejections	Production	Maîtrise des budgets et des coûts énergétiques permettant une rentabilité prévisionnelle	PE - plan actions Dossier ADEME	consommation électrique et gaz et eau / Industrielle par tonne de toles produites	83,2 kWh / Tonne (base 100) 100,3 G / Tonne (base 100)	78,6 kWh/T (base 100) : hausse de la production qui permet une réduction de la consommation par tonne 99,5 G / T (base 100) : hausse de la production et baisse de la consommation selon les lois énergies Base 100 = année 2013 de référence	85,4 kWh / Tonne (base 100) 108,4 G / Tonne (base 100)	Résultat en augmentation et non pas en baisse comme attendu, du fait d'une production moindre que budgété en 2023. Dans le cadre du comité énergie un plan d'action intégrant des investissements avec ROI sur 3 ans a été mis en place et suivi.	Electricité : 82 kWh/T (base 100) : baisse prévisionnelle de la production qui permet une réduction de la consommation par tonne Gaz : 100 G / T (base 100) : hausse prévisionnelle de la production et baisse de la consommation selon les lois énergies.
Limiter l'empreinte environnementale de l'activité	Quotas CO2	Transport Production	politique transport décarbonation (serc) / pénurie Projets liés aux optimisations énergétiques	Transport groupe, gestion production, partenariats externes	évolution émission CO2 en kg de CO2 par tonne toles produites	133,72 kg CO2 / Tonne	131,7 kg de CO2/T : Objectif basé sur les réductions de SCOPE1 et 2 pour nos consommations de gaz et électricité sur site. La part du SCOPE2 sur la production d'électricité n'est pas maîtrisable.	138,51 kg CO2 / Tonne	Résultat en augmentation et non pas en baisse du fait d'une production moindre que budgété sans arrêt, prolongé des installatios. En 2024, Dillinger France participe à une étude de captage des émissions CO2 dans la zone industrielle portuaire de Dunquerque portée par Eurazénergie	131,7 kg de CO2/T : Objectif basé sur les réductions de SCOPE1 et 2 pour nos consommations de gaz et électricité sur site. La part du SCOPE2 sur la production d'électricité n'est pas maîtrisable.

OPPORTUNITES :

ENJEUX	OBJECTIFS
Agir de façon de responsable et éthique	Respect des directives éthiques groupe
Contribuer au développement local	Maintenir ou développer un tissu industriel local réactif et compétent
Garantir des tôles de qualité pour des ouvrages durables et sûrs	Garder la place de 1er producteur de tôles fortes européen

Nos engagements

Nous produisons sur mesure l'acier pour les grands projets et notre finalité est de réaliser des Performances de pointe avec les clients.

En assurant la rentabilité de notre activité, nous nous donnons les moyens de conforter notre position dans un contexte de concurrence mondiale, par la Qualité et l'Innovation, dans le Respect des règles d'éthique du Groupe SHS, et l'application de sa stratégie de décarbonation.

Grâce à la Cohésion et à l'implication de son Personnel, et en s'appuyant sur un système de Management Intégré éprouvé, la Direction de Dillinger France s'engage à :

- Allouer les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés,
- Développer les compétences, par la formation et la capitalisation de l'expérience,
- Promouvoir les démarches d'amélioration continue,
- Analyser régulièrement le contexte, pour ajuster la politique aux risques.



Sécurité

Dillinger France est certifiée pour son système de management de la sécurité selon le référentiel OHSAS 18001 depuis 2004, devenu ISO 45 001 en 2018.

La politique de santé sécurité au travail est très ancrée dans l'entreprise depuis sa création.

En effet, **la sécurité prime sur toute activité**. La Direction de Dillinger France attend de son Personnel qu'il réfléchisse avant toute action et qu'il fasse remonter tout problème d'insécurité afin qu'il soit traité dans les plus brefs délais.

De son côté, le Personnel a intégré les messages sécurité dans son travail journalier. Un challenge sécurité permet de maintenir la vigilance même lorsque la charge de travail est plus importante.

En plus d'une communication quotidienne sur cette thématique vitale, un plan d'actions est régulièrement étudié et suivi par le Comité Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).

Chaque accident ou incident fait l'objet d'une analyse approfondie des causes et à la suite de l'analyse, un plan d'action est défini et mis en place.

Politique et accords en matière de sécurité et d'organisation

En conformité avec la législation et la réglementation en vigueur, Dillinger France documente de façon détaillée et rigoureuse son organisation.

En voici des exemples :

- Le Document Unique est mis à jour régulièrement et est à disposition de l'ensemble du Personnel sur le site Intranet.
- Le 2 janvier 2014, le Plan de Prévention de la Pénibilité a été acté.
- Le Règlement intérieur a été mis à jour le 5 octobre 2015, en y intégrant une mise à jour de l'article III qui décrit les règles de prévention, sécurité, et d'hygiène.

Par ailleurs, le CSSCT émet son rapport annuel, disponible pour l'ensemble des salariés dans l'Intranet.

Le site dispose d'un Service de Santé au Travail et d'un service d'intervention de Pompiers 24h/24h.

Organisation de la Santé Sécurité et Environnement

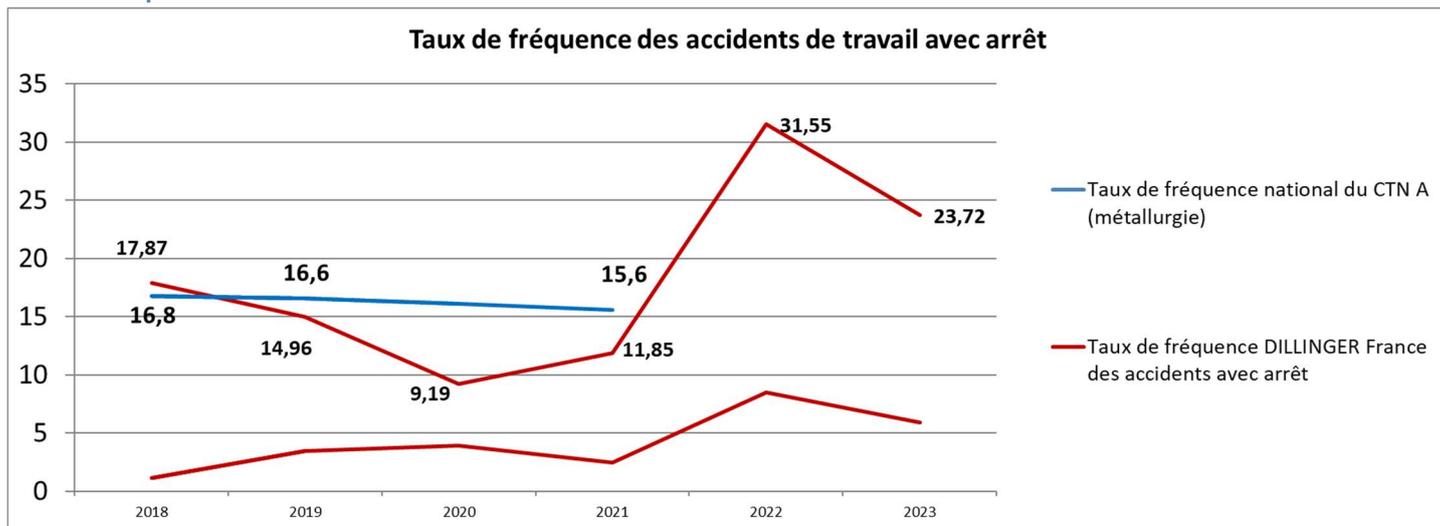
En plus des dispositions légales (CSSCT, médecin du travail, ...) Dillinger France a mis en place une structure chargée de promouvoir et d'animer la santé, la sécurité, les conditions de travail et le respect de l'environnement.

Cette organisation comprend :

- Un service dédié à la sécurité environnement de 4 personnes directement rattaché la Direction Générale,
- Un comité sécurité-environnement, qui met en place et suit le plan d'action sécurité environnement de l'entreprise, un réseau de correspondants sécurité (CORSECU) qui fait vivre la politique sécurité au plus près de chaque salarié dans tous les services de la tôlerie.

Chaque mois un thème sécurité, environnement ou énergie est développé lors de réunions mensuelles d'échanges et d'informations pour l'ensemble du Personnel.

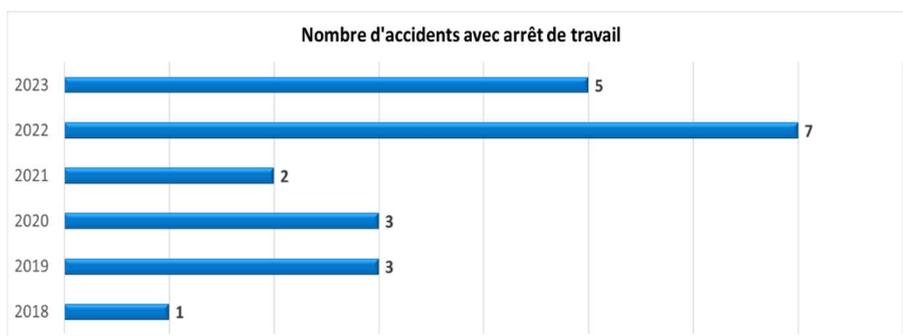
Sécurité | Indicateurs clés



Entre 2018 et 2023, le taux de fréquence de Dillinger France varie entre 1,12 et 8,50.

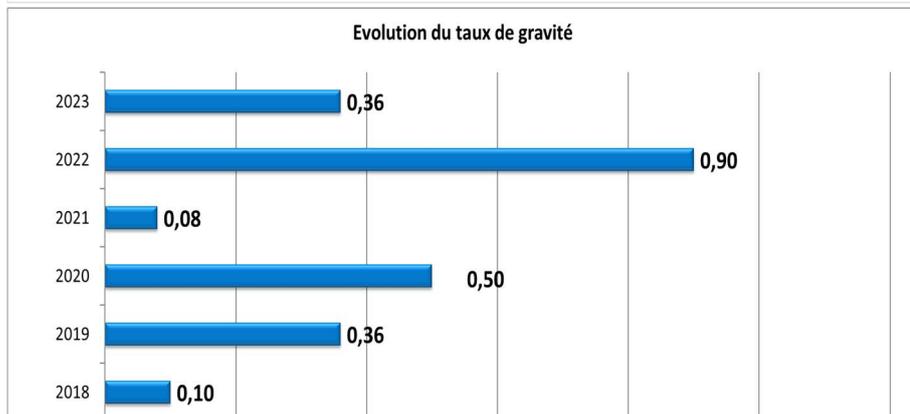
En 2021, le taux de fréquence national de la métallurgie s'élevait à 15,6.

Source : CTN A (Métallurgie)



Les taux de fréquence et de gravité se sont dégradés en 2022. Un plan d'actions a été mis en place et l'année 2023 montre des signes d'encouragements sans toutefois atteindre les objectifs.

Une semaine « sécurité » du 16 au 23 novembre a sensibilisé l'ensemble du personnel aux risques et à la prévention.



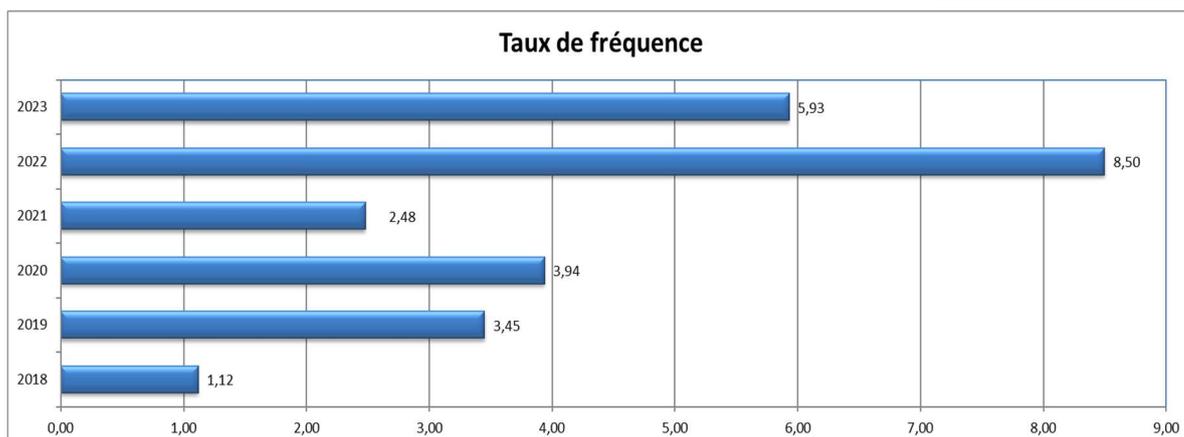
Méthode de calcul :

Base de l'effectif Dillinger France :

Salariés CDI + CDD + Contrat de professionnalisation + Apprentis

Taux de fréquence = Nombre d'accidents de travail avec arrêt x 1 000 000 / heures travaillées

Taux de gravité = Nombre de jours perdus x 1 000 / heures travaillées.



Hommes & Femmes : Notre Force

Le Personnel de Dillinger France est une de nos forces. Afin de trouver et garder les compétences et les talents dont Dillinger France a besoin à chaque poste de travail, la politique définie par la Direction Générale en matière des Ressources et Relations humaines est un des enjeux majeurs.

L'entreprise dépend de la convention collective des entreprises sidérurgiques et respecte l'ensemble des mesures exigées dans le cadre de son exploitation, qu'il s'agisse de la convention collective, de la législation et diverses réglementations ou bien encore des organismes tels que le GESIM auquel l'entreprise adhère.

Turn Over de 8,43 %
en 2023

2022 : 7,21%, 2021 : 4,90 % et 2020 : 5,19 %

La politique de Ressources et Relations Humaines de Dillinger France s'articule autour d'un processus de recrutement humain avec l'accompagnement du nouvel embauché, d'une possibilité d'évolution de carrière et de formation, d'un management de confiance, mais également d'un dialogue social riche débouchant sur de nombreux accords, de relations humaines constructives et d'outils numériques.

Processus de recrutement

La complexité de nos métiers et l'évolution technologique, nécessitent l'utilisation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC).

A partir du contexte industriel et commercial, des effectifs des secteurs, et des demandes de mobilité formulées par les salariés, la cellule dédiée à la GPEC organise deux fois par an une revue générale qui produit le plan d'embauches semestriel.

Le processus d'embauche se déroule en plusieurs phases. La phase la plus longue étant la formation, composée à minima d'une formation à la culture d'entreprise pour les CDI.

Pour garantir des embauches de qualité, nous entretenons des partenariats avec les écoles et les centres de formation de la région. En effet, plus de 51 personnes bénéficient chaque année d'un contrat de professionnalisation dans notre entreprise. Les programmes des enseignements sont établis en étroite collaboration avec les centres de formation.

En fonction de nos besoins de recrutement en CDI, une part importante de ces élèves alternants trouve un emploi à Dillinger France.

En 2023, nous avons embauché 106 personnes dont 55 CDI.

Emploi et reconversion

Nos métiers techniques couplés à notre processus de formation et d'accompagnement permettent la réorientation et la réinsertion de bons nombres de candidats.

La dimension sociale est importante chez Dillinger France, c'est pourquoi nous travaillons également avec des agences d'intérim employant du Personnel handicapé (CIPI, Cap Intérim). Nous permettons également la réinsertion professionnelle, en travaillant régulièrement avec les Ateliers du Littoral Dunkerquois (entreprise adaptée d'insertion sociale) pour la restauration, les impressions et la fourniture de petit matériel.

Protection sociale du Personnel

Nous avons de nombreux accords en faveur de la protection des salariés. Citons par exemple, une mutuelle attractive ou encore une prévoyance.

Nous appliquons la subrogation des indemnités journalières de la sécurité sociale et il n'y a pas application de délai de carence en cas d'arrêt maladie.

Afin de faciliter la vie quotidienne des salariés, souvent parents, nous mettons aussi à disposition de nos salariés des places dans des crèches, et participons au frais de garde en nourrice.

Dialogue social

Le dialogue social avec nos partenaires sociaux est essentiel à la pérennité de l'entreprise.

Nous surpassons les obligations légales minimales en mettant en place régulièrement un grand nombre d'accords collectifs d'entreprise (6 accords, 2 avenants en 2023) et de commissions de suivi (17 en 2023).

Notre Mutuelle et notre Prévoyance sont gérées paritairement entre les partenaires sociaux et la Direction de Dillinger France. Nous avons également un assistant social à disposition des salariés. Lorsque des difficultés d'un de nos salariés nécessitent une vigilance particulière, elles sont étudiées lors d'un Comité Social afin d'aider au maintien dans l'emploi.

Qualité de vie et organisation

Dillinger France veille au bien-être de ses salariés et cela passe par une organisation du travail clairement définie dans les accords.

La charge d'activité est variable selon le contexte commercial, ce qui influe sur le fonctionnement de l'entreprise et donc sur l'emploi des salariés postés qui n'ont pas le même nombre de postes à travailler d'un mois sur l'autre. Néanmoins, la rémunération des salariés postés est lissée sur l'année ce qui permet aux salariés d'avoir une rémunération fixe et donc d'avoir des finances stables.

La programmation de l'activité est annoncée à chaque fin de mois au Comité Social et Economique. Puis, par l'intermédiaire d'une réunion et d'une note d'information mensuelle, la Direction communique sur la programmation de la marche de l'entreprise, mais également sur ses résultats, ses performances Qualité, Délais, Productivité, sur le contexte commercial, ou bien encore sur les changements d'organisation, etc.

En 2023, un accord sur la transmission des savoirs a été signé permettant une reconnaissance des salariés tuteurs ou formateurs.

Afin que chaque salarié puisse travailler en ayant toutes les informations nécessaires, de nombreuses procédures et instructions ont été établies pour les aider et les guider dans leurs missions et tâches.



Le confort et la santé des salariés passent par une amélioration continue de l'équipement et l'aménagement des cabines de pilotage grâce à des études ergonomiques menées dans le cadre d'un plan de prévention de la pénibilité.

Les salariés en horaires postés bénéficient de réfectoires aménagés, permettant la prise de repas chauds.

Tous les salariés ont également accès au restaurant d'entreprise, et Dillinger France participe au coût de restauration. Pour les salariés en horaires postés, Dillinger France octroie une prime de panier.

L'innovation est selon notre positionnement commercial la valeur ajoutée indispensable à notre réussite. Aussi, l'ensemble des salariés est encouragé à apporter ses idées, à les concrétiser. Un système de suggestion permet de primer les meilleures idées. Par ailleurs, la résolution des problèmes ou concrétisation de projets, se fait à Dillinger France, en groupe de travail.

Formation :

Dès l'arrivée du nouvel embauché, celui-ci est envoyé en formation : contrat de professionnalisation ou DELTA, s'il s'agit d'un CDI. D'autres formations pour acquérir ou approfondir des compétences et connaissances sont réalisées du début à la fin de carrière.



Le DELTA (Découvrons Ensemble la Tôlerie d'Aujourd'hui) est une formation se déroulant sur un semestre, permettant de découvrir l'ensemble du Groupe Dillinger à travers des informations et une visite de la maison mère.

Tous les salariés bénéficient de formation dans leur branche ou pour une mobilité interne, y compris les managers et tuteurs.

En 2023, 367 salariés ont été formés soit 69 % de l'effectif.

L'évolution de carrière est possible grâce à des filières métiers créés pour chaque emploi de l'entreprise. Ces filières listent les connaissances, compétences, savoir-faire à acquérir puis à maîtriser.

Egalité de traitement

Dès 2007, lorsque la législation l'a permis, Dillinger France a été l'une des premières entreprises en France à ouvrir aux femmes les postes de travail en horaire 3x8/ 4 équipes, donc incluant le travail de nuit.

Chaque année, le rapport de situation comparée vérifie les écarts éventuels de rémunération, les évolutions de carrière, la mixité des emplois, et les mesures mises en place par Dillinger France pour une bonne articulation entre la vie professionnelle et la vie privée. L'ensemble est notamment régi par un accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

A fin 2023, 17 % de femmes faisaient partie de l'effectif de Dillinger France.

Dillinger France est engagée dans le respect de la diversité, en lien avec le groupe FACE.

Un accord d'entreprise prévoit des mesures pour accueillir les personnes en situation de handicap chez Dillinger France afin de leur offrir de bonnes conditions de travail en toute équité avec les autres salariés.

L'index Egalité professionnelle est

de **93 %** en 2023

Absentéisme de 2,57%
en 2023

Le calcul de l'absentéisme est réalisé uniquement à partir de l'effectif en CDI et CDD, et les absences d'une durée supérieure à 3 mois sont exclues.

Pour l'année 2023, l'indicateur d'absentéisme couvre 97,6% de la population du groupe, soit 529,91 personnes en moyenne mensuelle sous contrat CDI ou CDD pour une population de 542,88 personnes tous contrats confondus (529,91 personnes en CDI/CDD + 12,96 personnes en contrat d'alternance). En moyenne, 9 personnes sont comptabilisées en maladie supérieure à 3 mois.

Protection de l'environnement

Dillinger France a mis en place des politiques en matière de préservation de l'environnement et de la maîtrise des consommations d'énergie.

Dillinger France s'engage pour la préservation de l'environnement sur les thèmes suivants :

- La surveillance des émissions atmosphériques, des rejets dans l'eau et d'autres impacts sanitaires,
- Le contrôle et la maîtrise des consommations d'eau,
- La diminution des nuisances sonores en interne pour le Personnel et en externe pour le voisinage
- Le tri, la valorisation et l'élimination de nos déchets, chaque collaborateur étant acteur à son niveau,
- La recherche de la meilleure technologie disponible lors des projets d'investissement afin de prendre en compte dans notre développement la prévention de toute forme de pollution.

L'entreprise est certifiée ISO 14001 depuis 2004 et est passée en 2016 à la version 2015 de la norme.

La politique environnementale entre dans la démarche de Management Intégré de l'entreprise.

Dillinger France exploite des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. Le dernier Arrêté Préfectoral autorisant l'exploitation du site date du 18 avril 2023.

L'acier est un matériau indéfiniment recyclable, ce qui en fait un produit au cœur de l'économie circulaire. Grâce à ses propriétés magnétiques, il est facilement triable et donc recyclable. C'est un matériau avec une longue durée de vie, qui peut être qualifié de permanent. A Dillinger France, les chutes métalliques générées lors des découpes des tôles sont recyclées dans les aciéries, notamment de Dillinger. Les oxydes sont revalorisés pour leur teneur en fer.

Rejets (Air)

L'activité nécessite l'utilisation de fours de forte puissance fonctionnant au gaz naturel, d'un four de réchauffage au butane, d'une planeuse à froid, d'une grenailleuse, d'une écriqueuse, et d'une cabine de peinture. L'Arrêté Préfectoral recense en Annexe II les principaux rejets canalisés de l'entreprise. Dillinger France met tout en œuvre afin de respecter les normes de rejets, et effectue des contrôles sur ses installations afin d'en vérifier la bonne marche.

Rejets (eau, sol)

La gestion des effluents est conforme à l'Arrêté Préfectoral, et l'entreprise contrôle les rejets régulièrement. L'eau industrielle est en circuit fermé. L'entreprise dispose d'installations afin de recycler l'eau, et bénéficie de la station d'épuration d'ArcelorMittal.

Dillinger France est attentive à ne rien rejeter dans les sols. A cet effet, des actions afin de garantir l'étanchéité des sols dans les zones de stockage à risque ont été mises en place. Des audits réguliers permettent de s'assurer du bon état des rétentions.

Gestion et tri des déchets

Dillinger France limite la production des déchets. Le total des déchets s'élève à 8 960 tonnes en 2023. En moyenne en 2023, 1 000 kg de tôle forte ont généré 16,4 kg de déchets.

Ces déchets se répartissent de la façon suivante :

- 8 150 tonnes de déchets de process soit 90,9 %
- 810 tonnes de déchets classiques soit 9,1 %

source : Registre de suivi des déchets

Les déchets de process correspondent aux battitures (oxydes de fer récupérés pendant le laminage), aux oxydes récupérés lors de l'oxycoupage et aux poussières. Au final, plus de 89% des déchets sont revalorisés. Il existe un guide de tri des déchets depuis 2014, afin de traiter et de recycler au mieux les déchets.

Réduction des nuisances sonores

Dillinger France veille à réduire au maximum les nuisances sonores. Dillinger France met à jour régulièrement la cartographie des risques liés au bruit. Des études et des actions permettent de réduire le bruit à la source (capotage des machines, etc.). Pour le risque résiduel, l'ensemble des intervenants dispose de protection auditive adaptée. Pour l'environnement proche, des dispositifs ont également été installés afin de réduire les nuisances sonores : butte anti-bruit, mur d'isolation du dépôt des ferrailles, réglementation sur les ouvertures/fermetures des portes des halles, etc. Par ailleurs Dillinger France participe à des réunions avec les riverains, organisées par les industriels locaux.

Engagement pour l'efficacité énergétique

Les processus de fabrication des tôles fortes en acier nécessitent des ressources, notamment énergétiques en gaz pour le réchauffage des brames et en électricité. Il est donc indispensable de maîtriser la consommation des énergies dans chacun des domaines et d'améliorer constamment l'efficacité énergétique en vue de protéger durablement l'environnement, ainsi que d'assurer notre compétitivité.

Dillinger France, en tant qu'entreprise responsable, met en œuvre une politique volontariste basée sur l'amélioration continue afin :

- d'optimiser le processus de production pour générer le moins de chutes de métal possibles et préserver les ressources.
- de rendre plus efficace l'utilisation de l'énergie utilisée pour la fabrication des produits.

Ainsi, depuis 2013, Dillinger France a mis en place une politique d'efficacité énergétique basée sur la norme ISO 50001.

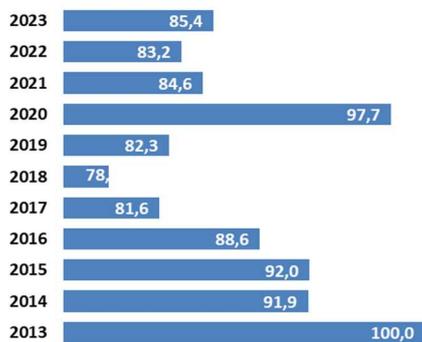
L'amélioration continue est garantie par un plan d'actions pluridisciplinaires impliquant tous les acteurs de l'entreprise. Un Comité énergie fixe les objectifs prioritaires et valide les actions à mener. Ces actions sont mises en place par le service SSEÉ et les secteurs concernés.

Parmi les actions qui ont été mises en place, on peut citer :

- Mise en place de variation électronique de vitesse sur la plupart des pompes, ventilateurs et systèmes de convoyage.
- Gestion optimisée de la production et de la consommation d'air comprimé permettant une diminution par 2 de notre consommation électrique liée à l'air comprimé.
- Mise en place d'éclairage LED dans les ateliers.
- Diminution des talons de consommation lorsque la production est à l'arrêt grâce notamment à des « check-lists » réalisées par les opérateurs

Maîtrise de l'énergie

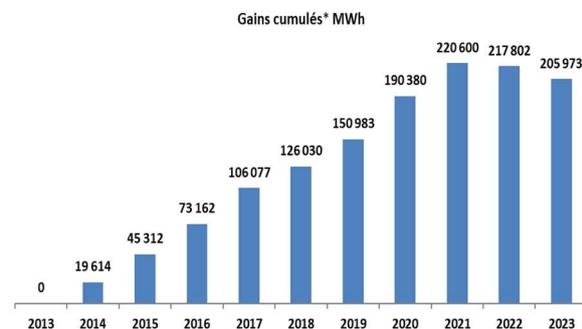
La faible activité de l'année 2020 a un impact négatif sur les ratios de consommation



Evolution de la consommation électrique par rapport à la Tonne de tôles produites (base 100). En 202, la performance énergétique a été négativement impactée par la baisse de production



Evolution de la consommation de gaz naturel par rapport à la Tonne de tôles produites (base 100). En 2020, la performance énergétique a été négativement impactée par la baisse de production



Depuis la mise en place de la démarche d'efficacité énergétique en 2013, Dillinger France a économisé 205 973 MWh, soit l'équivalent de plus de 5 mois d'énergie.

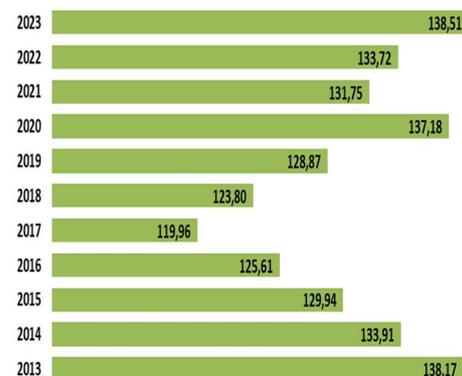
Emission des gaz à effets

Pour ce qui est du SCOPE 1, les GES calculés dans le cadre du système ETS de l'union européenne sont émis principalement par la combustion du gaz naturel dans les différents fours, par la combustion du butane au four AGP, par du fioul des groupes électrogènes et par l'oxydateur thermique de l'AGP. Concernant le SCOPE 2, cela concerne les émissions indirectes issues de la consommation électrique.

Dillinger France s'efforce à diminuer son impact au réchauffement climatique en limitant ses émissions de gaz à effet de serre. Parmi les actions menées afin de parvenir à diminuer de 9 % nos émissions de CO2 par tonne produite, on peut citer :

- Récupérateurs de chaleur fatale sur l'ensemble des fours, permettant la récupération de 50 % de la chaleur des fumées.
- Systèmes de régulation automatisés permettant une combustion optimale, et contrôle de l'oxygène résiduel à la sortie de chaque four.
- Gestion de pilotage des fours par l'aide d'une modélisation thermique.
- Travaux sur l'étanchéité des portes des fours à brames.

La production à 2 fours poussants pour réchauffer les brames est à l'origine de l'augmentation des émissions de CO2 par tonne produite. Ce fonctionnement à 2 fours est devenu nécessaire pour augmenter la productivité des commandes affectées à Dillinger France ainsi que la faisabilité.



Evolution de nos émissions de CO2, en kg CO2/Tonne de tôle produite, base Scope 1 et Scope2

Dans une perspective d'analyse des consommations en amont et en aval de l'entreprise, les autres émissions indirectes (SCOPE 3) proviennent de la fabrication des brames d'acier et de leur transport (émissions prises en compte par notre maison mère Dillinger), l'expédition des tôles vers les clients, les déplacements du personnel, et l'acheminement des biens et services de l'entreprise. Le SCOPE 3 est en cours de calcul par le service santé sécurité environnement énergie (SSEÉ) en interface avec les services concernés. Le résultat des calculs devrait être disponible pour fin juin 2024.

Maîtrise de consommation

Dillinger France a une faible consommation d'eau industrielle, grâce aux installations en circuit fermé qui permet un recyclage des eaux de process.

La consommation d'eau potable est négligeable comparativement à celle de l'eau industrielle.



Evolution de notre consommation d'eau industrielle en m³/T de tôles produites

Décarbonation

En 2020, dans le cadre de la décarbonation, Dillinger France a été l'une des 16 entreprises lauréates désignées par l'ADEME au niveau national pour bénéficier d'une aide de l'ordre de 1,8 millions d'euros, dans le cadre de son projet de la réfection de son four poussant numéro 2, dont 720k€ reçus en 2023.



Nous sommes une entreprise responsable

Viser l'excellence dans notre cœur de métier

Filiale du plus grand producteur Européen de tôles fortes, Dillinger France a pour objectif de réaliser avec sa maison-mère et ses clients des performances de pointe dans le domaine de l'acier.

Nous produisons une large gamme de tôles fortes de qualité supérieure en constante évolution.

Grâce à la compétitivité de nos produits, aux prestations de service et aux solutions innovantes, nos clients sont assurés d'acheter un acier sur mesure, résistant, et dont les caractéristiques perdureront dans le futur, ce qui garantit dans la durée la solidité des ouvrages réalisés.

Respecter les droits de l'Homme

Les dirigeants appliquent le code du travail français, qui a intégré les résolutions votées au sein de l'Organisation Internationale du Travail, à laquelle la France adhère. La société est membre du GESIM depuis sa création, et les relations professionnelles entre employés et employeurs sont gérées par la convention nationale de la sidérurgie ; s'y ajoutent de nombreux accords, comme cela est rappelé dans la page 12.

De façon volontariste le groupe Dillinger a fait certifier son management QHSE selon les normes internationales, et l'évaluation d'EcoVadis (organisme reconnu de notation RSE des entreprises) lui a attribué le niveau argent en 2018.

Notre Charte éthique

La charte éthique du groupe s'applique à l'ensemble du Personnel. Elle est consultable par tous les salariés dans l'intranet et l'ensemble des parties prenantes sur le site Internet de la maison mère.

Politique d'Achat

Pour l'approvisionnement des matières premières (brames d'acier), Dillinger France se fournit exclusivement auprès de sa maison mère Dillinger.

Les autres achats proviennent à 99 % des pays de l'Union Européenne avec des réglementations strictes.

Les entreprises qui assurent l'approvisionnement en gaz et électricité ont une politique RSE.

Tous les fournisseurs de Dillinger France ont signé la charte éthique afin de s'assurer qu'ils respectent les valeurs éthiques du Groupe Dillinger.

Lutte contre la corruption

Dillinger France est une entreprise française de statut Société Anonyme, qui est soumise aux obligations du code de commerce français, elle remplit donc toutes les obligations fiscales et sociales des sociétés déclarées en France, conformément aux lois en vigueur.

Dans le respect de la loi Sapin 2, l'entreprise a créé une plateforme d'alerte depuis le 1er janvier 2018, et applique les dispositions de cette loi par la mise en place en interne de mesures de lutte contre la corruption.

Le groupe Dillinger a rédigé en complément de la charte éthique des guides à destination des salariés pour expliciter les exigences éthiques et les comportements attendus.

Ces documents ont fait l'objet de réunions d'information au sein de Dillinger France en 2018. Une formation plus ciblée a été dispensée aux personnes occupant des postes jugés à risque.

Entreprise citoyenne et engagée

Tout comme sa maison mère Dillinger France est aussi une entreprise citoyenne et engagée. Fière de ses racines dunkerquoises, l'entreprise s'implique avec force et conviction dans la vie associative, sportive, sociale et culturelle de Dunkerque en menant de nombreux partenariats et actions.

Dillinger France participe également à la vie associative de ses collaboratrices et collaborateurs en les soutenant dans leurs projets (humanitaire, culturel ou sportif).

À ce jour, plus de 515 soutiens financiers de ce type ont été attribués depuis 1989 pour 168 363 euros.

Dillinger France, entreprise attentive au bien-être de ses salariés a depuis 2008 mis en place un service de réservation de berceaux dans deux crèches interentreprises. Dillinger France soutient la culture en étant mécène du Musée portuaire depuis 1997, du Musée de la sidérurgie et de l'association Tourville de Gravelines.

Dillinger France est également très impliquée dans des actions sociales et caritatives. Dès 2002, des actions ont été mises en place pour la réinsertion des personnes. Depuis 2017, l'entreprise a mis en place le Dilli'aide et aide chaque année une à plusieurs associations.

En 2023, Dillinger France a organisé avec son Comité Social Economique une randonnée de cyclotourisme au profit de la Fédération Française de la Cardiologie. Cette journée a rassemblé 46 participants et a permis de faire un don de 800€ à la fédération.

En 2023, Dillinger France avec l'ensemble de son Personnel a mis en place avec d'autres entreprises et l'association "Papillons Blancs" une "opération brioches" qui a permis à l'association des Papillons blancs de Dunkerque de récolter 314€ au profit des personnes en situation de handicap UNAPEI.

Dillinger France soutient son territoire et est membre depuis plus de 20 ans de Dunkerque promotion. Dunkerque fait partie des 24 territoires d'innovation sélectionnés par l'état en 2019, et l'entreprise s'est également engagée dans le projet dunkerquois EURAENERGIE.

Dillinger France est une entreprise citoyenne, responsable, socialement et socialement engagée, et impliquée dans l'évolution du territoire.

Qualité de vie au travail et reconnaissance des salariés

Le 1er juillet a eu lieu la 1ère cérémonie de remise des médailles du travail qui s'est déroulée à bord du bateau la Duchesse Anne, bateau école historique du Musée Maritime et Portuaire dont nous sommes mécène depuis 1997. Cette première cérémonie a été appréciée par l'ensemble des récipiendaires et signe le démarrage d'une nouvelle tradition qui place une fois de plus, les Hommes et les Femmes au cœur des priorités de Dillinger France.

Le lundi 3 juillet 2023, le 1^{er} espace détente de Dillinger France a été inauguré par la Direction Générale, les Représentants du Personnel, le CSSCT, et des collaborateurs. Ce projet précurseur est en cours de déploiement dans les autres services de l'entreprise. Ce premier espace est une pièce à vivre collective, mais les autres secteurs vont mener une réflexion avec l'ensemble du Personnel pour trouver des solutions adaptées au rythme de vie et à la production.

Dillinger France lutte également contre la précarité alimentaire en contribuant à l'accès au restaurant d'entreprises avec l'octroi d'une part patronale. Le restaurant a mis en place des politiques de tri des déchets, d'alimentation équilibrée et d'anti-gaspillage alimentaire (enquêtes de satisfaction, adaptations régulières des plats et des portions).



Note méthodologique

EFFECTIFS	La filiale de Dillinger France n'est pas incluse dans le reporting de la Déclaration. Moyenne du nombre de personnes sur l'année CDI et CDD, hors alternants (contrats de professionnalisation, et apprentis). Les personnes sortant au 31 décembre sont dans l'effectif au 31 décembre.
POURCENTAGE DE FEMMES DANS L'ENTREPRISE	Moyenne sur 12 mois pour la population CDI et CDD, hors alternants : Nombre de femmes / effectif moyen annuel.
TURN OVER	Nombre de sorties CDI sur 12 mois / effectif CDI au 31 décembre.
NOMBRE D'EMBAUCHES	Uniquement les embauches en CDI
HEURES TRAVAILLEES	Heures travaillées (y compris heures de formation et de délégation)
ACCIDENT DU TRAVAIL AVEC ARRET	Accident du travail ayant eu pour conséquence au moins 1 journée d'arrêt de travail. Les accidents de trajet sont exclus du périmètre de reporting.
NOMBRE DE JOURS PERDUS	Nombre de jours calendaires perdus suite à des accidents du travail pendant l'année, et suite à des rechutes d'accidents survenus dans les années précédentes.
SCOPE 1	Les émissions du scope 1 sont celles dues à la combustion (gaz naturel, butane, fuel, COV). Elles sont déclarées et vérifiées dans le cadre du PNAQ
FACTEUR D'EMISSION SCOPE 2	Emissions indirectes issues de la consommation électrique
2013	0,0759
2014	0,0721
2015	0,0609
2016	0,0573
2017	0,0558
2018	0,0571
2019	0,0607
2020	0,0599
2021	0,0569
2022	0,0520
2023	0,0520

DILLINGER  France